

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

**N° de la
résolution ou
annotation**

Le 13 novembre 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Daniel Bernier, parent
Habibatou Coulibaly, parent
Pierre Jefferson, parent
Audrey Marceau, parent
Éric Fournier, parent
Marie-Claude Cayen, enseignante
Mélanie St-Jean, enseignante
Sabrina Daviau, Kelly, la stagiaire, enseignante-spécialiste, anglais
Claudia Poulin, secrétaire
Sophie Gélinas, technicienne du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Lynne Duval, directrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Chantale Lamoureux membre de la communauté
Jules Louokdom parent
Nathalie Villeneuve (commissaire)

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mr Pierre Jefferson accueille les membres, constate le quorum.

- Mme Audrey Marceau, confirme qu'il y aura une deuxième formation disponible pour les membres du CÉ le 30 novembre prochain, au 34 rue, Binet.

1.2 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENTATIONS

Ouverture de la séance à 18h35.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Mélanie St-Jean que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

1.4 PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

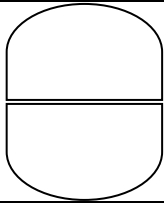
Aucun intervenant.

2. MOT DE LA DIRECTRICE

- Mme Duval nous informe qu'il y a eu une plainte concernant un accident qui a eu lieu le 5 octobre sur la cour d'école. L'intervention de M. Pierre Jefferson et M. Éric Fournier a été requise afin de faire un suivi sur les inquiétudes des parents de la victime. Le dossier demeure ouvert. La commission scolaire est informée de la situation.

CE#17.18.21

CE#17.18.22



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE#17.18.23

4. PROCÈS-VERBAL

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE

Il est proposé par Mme Marie-Claude Cayen que le procès-verbal soit adopté tels que présenté.

4.2 RENCONTRES DE PARENTS, BULLETIN ET RÉVISION DE PIA

Le premier bulletin compte pour 20% de l'année scolaire.

4.3 BUDGET DES FINISSANTS (réflexion)

Mme Duval propose que les finissants soient débiteurs des dîners pizzas. Il est proposé qu'une portion des fonds à destinations spéciales subventionne les finissants au lieu d'une autre levée de fond. Mme Marie-Claude Cayen confirme que le budget est d'environ \$700 par groupe (x3, au total 66 enfants). Les membres du CÉ sont d'accord, en principe d'allouer \$1000 soit environ \$15 par élevé. M. Eric Fournier propose d'adopter la proposition pour l'année scolaire 2017-18, madame Habibatou seconde.

CE#17.18.24

ADOPTION À L'UNANIMITÉ

Mme Marie Claude Cayen propose que les fonds à destinations spéciales couvrent les dépenses d'environ \$400 de surcroits du spectacle des Étoiles du Marais. Mme Habibatou propose d'adopter la proposition.

CE#17.18.25

ADOPTION À L'UNANIMITÉ

4.4 CHANGEMENT DE BASSIN

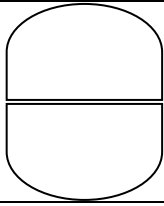
L'école du Marais perd la clientèle qui provient du secteur Hollow Glen ce qui touche environ une douzaine d'élèves.

CE#17.18.26

4.5 ALLOCATIONS MINISTERIELLES

Madame Lynne fait état de la répartition des nouvelles allocations dédiées du Ministère.

- Fonds alloués en collaboration avec 4 autres écoles pour offrir deux conférences du Dr. Nadia pour soutenir les parents.
- Partir du bon pied. (Préscolaire et 1^{er} cycle)
- Saines habitudes de vie.
- Aide individualisée. SAF
- Bibliothèque. Mme Lynne propose de diviser l'allocation pour l'achat des livres de bibliothèque, (50%) du \$8000 pour combler un besoin de livres en classe. CÉ d'accord de répartir \$4000 pour les classes soit \$500 par niveau et pour les spécialistes.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

5. FONCTIONNEMENT

5.1 ÉTATS DES REVENUS-BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

- M. Pierre présente une proposition de répartition du \$750. \$275 pour le congrès sera réalloué entre les autres projets.

Les membres adoptent la proposition du président à l'unanimité.

CE#17.18.27

5.2 BUDGET CÉ PRÉVISIONS

M. Pierre propose un nouveau chiffrier pour tenir compte du budget selon les priorités. L'outil sera complété pour la prochaine rencontre. Le président rencontrera la direction afin de pondre un outil simple et transparent.

CE#17.18.28

5.3 PROJETS A LA FONDATION

La fondation contient les fonds suivants au nom de l'école du Marais :

- Cours d'école \$255
- \$455 matériel pédagogique

5.4 Brigadiers, valets, acti-leader, CPÉS, équipe technique

Mme Lynne propose un fonds de reconnaissance de 250\$ pour chaque groupe d'élèves engagés dans des projets de bénévolat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE#17.18.29

LA RÉPARTITIONS SUIVANTE A ÉTÉ ADOPTÉE POUR LES PRIORITÉS DU BUDGET DES FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (voir tableau déposé).

Les activités proposées seront étalées dans le chiffrier de Pierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE#17.18.30

Mme Sabrina Daviau propose un prolongement de 15 minutes.

CE#17.18.31

6. DOSSIERS

6.1 M. Pierre propose d'approuver le Protocol contre la violence et l'intimidation. L'école va tenir un sondage le 20 novembre prochain auprès de élèves sur leur sentiment de sécurité à l'école.

CE#17.18.32

6.2 Sorties éducatives. Liste de toutes les activités par niveau a été présentée. M. Éric et M. Daniel proposent. Les membres du CE les approuvent.

CE#17.18.33

6.3 Normes et modalités. Pierre et Mme Audrey proposent. Les membres du CE les approuvent.

CE#17.18.34

6.4 Sortie du 3ième cycle. Les membres du CE approuvent.

CE#17.18.35

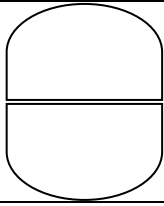
CE#17.18.36

6.5 Les dépenses pour les Étoiles du Marais. Sabrina propose. Les membres du CE les approuvent.

6.6 Frais d'autobus Garde-Rivière. Sabrina et M. Éric proposent. Les membres du CE les approuvent.

CE#17.18.37

6.7 Demande de reconnaissance de temps. Demande concernant



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE#17.18.38
CE#17.18.39
CE#17.18.40

l'opération du CPES qui lui demande plus de 40 heures supplémentaires. Discussion sur le précédent que cela représente. Est-ce que des bénévoles pourraient s'impliquer dans le CPES. Il y aura sûrement d'autres demandes similaires et le CE n'a pas de Protocol pour traiter ces demandes. Proposition qu'on établisse un budget à être reparti au prorata des heures cumulées par les enseignants et recevoir leurs demandes au mois de mai. Discussion rapporte à la prochaine rencontre.

6.8 Achats CPES. Rapporte à la prochaine rencontre.

6.9 Projet cour d'école. Rapporte à la prochaine réunion.

6.10 Demande de soutien financier. Mme Lynne propose un formulaire pour appuyer chaque demande. Les membres du CE approuvent.

7. MOTS DES REPRÉSENTANTS

7.1 Madame Audrey fait état de la rencontre à la CSPO. Formation des parents de l'OPP sera tenu le 13 décembre prochain.

7.2 Sabrina Daviau présente Kelly qui est stagiaire en tant qu'enseignante en anglais à l'école. Marie-Claude parle de l'organisation de L'Étoile du Marais. Beaucoup de talents à l'école. Projet Saveurs du Monde. Mélanie annonce un projet littéraire.

7.3 Madame Claudia informe les membres qu'elle a lancé la deuxième session pour les diners pizza et qu'elle est dans la période de production des bulletins.

7.4 Madame Sophie informe que le service de garde a fait un bingo d'halloween. Elle informe du fonctionnement des journées pédagogiques suite à l'obligation d'offrir la possibilité de ne pas s'inscrire aux activités qui réclament des frais supplémentaires. Protocole pour les enfants (une dizaine) qui ne participent pas aux activités durant les journées pédagogiques. Impact sur le nombre de personnel requis.

8. VARIA

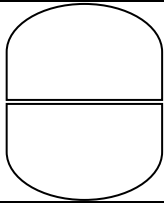
Mme Lynne informe le CE du nombre étonnant d'enfants qui ont besoin de soutien spécialisé pour calmer leur opposition.

Madame Habibatou représente l'opp. L'OPP veut réserver le 20 juin 2018 pour le BBQ. Les membres du CE approuvent.

L'OPP demande un budget d'opération de \$500. Mme Lynne propose. Daniel seconde. CE approuve.

9. CORRESPONDANCE (aucune)

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU MARAIS**

CE#17.18.41

Assemblée prolongée à 8h25. Marie Claude propose. Les membres du CÉ approuvent.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marie-Claude Cayen à 21h23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pierre Jefferson, président

Lynne Duval, directrice